

Colombie-Britannique. Sur la superficie totale de la Colombie-Britannique, plus de 544 920 km², soit 60%, sont classés comme terres forestières et portent plus de 7.82 millions de m³ de bois marchand adulte, surtout des conifères. Le Service des forêts de la Colombie-Britannique, qui est l'organe d'administration des forêts pour la province, en possède et aménage 95%. Aux fins de l'aménagement, la province est divisée en six districts forestiers dont les sièges sont situés à Vancouver, Kamloops, Nelson, Williams Lake, Prince Rupert et Prince George. Cette décentralisation administrative est encore accentuée par une subdivision en 99 districts de garde forestier relevant chacun d'un garde forestier qui surveille la récolte des arbres, le reboisement, la sylviculture et la protection de l'environnement. Le Service des forêts a un bureau central à Victoria qui comprend 14 divisions chargées de la direction, des services et des politiques.

On s'efforce toujours d'assurer un rendement soutenu des ressources forestières de la province même si, le volume annuel (1976) de coupe étant de 69.5 millions de m³, les réserves semblent suffisantes pour répondre indéfiniment aux besoins. Un des résultats de la politique de rendement soutenu a été de tirer une plus grande proportion de la récolte annuelle de l'intérieur de la province; en 1976, les forêts de la côte (zone humide) ont fourni environ 46.3% de la récolte annuelle, et l'intérieur 53.7%. Presque toutes les forêts de l'intérieur appartiennent au secteur public, et la plupart des forêts privées, louées ou concédées sont situées sur la côte. Les forêts sont exploitées de différentes façons. La licence d'aménagement forestier est un contrat entre le gouvernement et une société ou un particulier en vertu duquel la seconde partie aménage une zone forestière, y compris toute étendue privée, de manière à fournir un rendement soutenu. Cette licence est révisée tous les 21 ans. Les zones publiques de rendement soutenu sont des secteurs où le Service des forêts aménage le bois de la Couronne de façon à assurer une production constante. Ces zones peuvent faire l'objet de demandes d'autorisation d'exploitation en vue de l'abattage et de la vente par des exploitants reconnus et établis. La licence les autorise à exploiter la zone en question selon un taux de rendement annuel donné.

La prévention et l'extinction des incendies de forêt constituent deux aspects essentiels de l'aménagement en vue d'un rendement soutenu. On loue des avions-citernes, des appareils d'observation pendant la saison des incendies afin de dépister et de combattre rapidement tout incendie de forêt.

Grâce à des rapports étroits avec le Service des forêts du Canada, on peut diffuser des renseignements précis sur les insectes des forêts et les cryptogames, ainsi que sur les résultats de la recherche concernant les incendies de forêt.

En vue de parvenir à une administration efficace de l'utilisation multiple des terres forestières de la Couronne, le Service des forêts, de concert avec d'autres ministères, a mis au point le concept de l'utilisation intégrée. Le Service des forêts reconnaît qu'inévitablement certaines terres forestières serviront un jour à d'autres fins que la production de bois. Ces pertes doivent donc être compensées par un accroissement de la production dans les forêts restantes.

Statistique de l'industrie forestière

10.1.4

Les forêts du Canada fournissent la matière première à plusieurs grandes industries de première transformation. Une bonne partie de la production des industries forestières de base est exportée; les scieries et les usines de pâtes et papiers, en particulier, contribuent pour une large part au commerce d'exportation et fournissent ainsi les devises nécessaires à l'importation. On trouvera au Chapitre 17 la statistique de l'activité manufacturière et de l'activité totale de l'industrie du bois et de l'industrie du papier et activités annexes.

Exploitation forestière

10.1.4.1

Les tableaux 10.4 et 10.5 donnent le volume estimé de bois coupé au Canada par province et selon le genre de produit pour 1973-76. Le volume total a augmenté pour passer de 115 millions de m³ en 1975 à 140 millions en 1976.

Industrie du bois

10.1.4.2

La Classification des activités économiques subdivise le groupe de l'industrie du bois